

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Bourg-en-Bresse (01000)

Réponses de Jérôme Buisson, au nom de la liste « Bourg Réveille-toi ! »

— le 05/03/2020 à 09:00 —

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°1 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : par exemple gare SNCF à Hôpital Fleyriat ou encore gare SNCF à la Voie Verte "la Traverse" à Attignat.

Les cyclistes qui arrivent en train à Bourg-en-Bresse avec leur vélo ne trouvent pas de panneaux "vélo" d'itinéraires cyclables jalonnés.

Il faut absolument développer le fléchage et la signalétique des itinéraires car la ville est en constante évolution et les aménagements vélo ne doivent pas rester à la traîne. Un plan interactif vélo via une application smartphone devra être proposé par l'agglomération ; il proposera itinéraire et temps de transport.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°2 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Aujourd'hui les automobilistes peuvent traverser Bourg-en-Bresse et le centre-ville en voiture, ce qui ne favorise pas la circulation des piétons et des cyclistes. Il faut repenser le plan de circulation pour supprimer cette possibilité, et ajouter des limitations à 30 km/h (par exemple l'avenue du Mail) pour favoriser l'usage du vélo par les novices et les familles. La création de nouvelles zones de rencontre (par exemple quai Groboz) favoriserait aussi le partage de la rue en ville.

Je module cependant votre proposition : la voiture (surtout celle du futur, plus petite et plus propre voire 100% électrique) a sa place en centre ville. Oui aux zones 30 non aux zones 20 de "mauvaises rencontres" où l'anarchie règne ; Chaque type de transport doit avoir une voie affectée pour ne pas mettre en danger les piétons qui restent les plus vulnérables. Le plan de circulation actuel n'est pas satisfaisant, il devra être revu en partie, certaines traversées de rues comme l'avenue Alsace Lorraine sont devenues accidentogènes pour tous !

Action n°3 : je ne m'engage pas

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Dans les points négatifs 2019 du Baromètre des Villes Cyclables ressort le fait de ne pouvoir circuler à vélo sur les grands axes. Le boulevard Maréchal Leclerc a vu la création d'un couloir bus-vélos au détriment d'une voie auto. Pour les axes sans circulation de bus (exemple boulevard Victor Hugo ou boulevard Saint Nicolas), une des deux voies pourrait être transformée en piste cyclable en site propre (séparée des voitures et des piétons).

Certains axes deux fois deux voies doivent être conservés pour fluidifier au maximum le trafic ; cependant les doubles voies cyclables protégées doivent y trouver leur place.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°4 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Aujourd'hui des véhicules parfois trop larges (camionnettes) peuvent stationner juste devant l'amorce d'un passage piéton, ce qui masque l'arrivée de piétons aux conducteurs qui arrivent pour franchir le passage.

Je crois que c'est obligatoire et déjà appliqué. Cependant du mobilier urbain doit empêcher tout stationnement sur cet espace pour assurer une protection optimale et garantie des piétons ! la verbalisation doit être systématique sur ces zones.

Action n°5 : je suis indécis-e

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Aujourd'hui le "bonus vélo" de l'État ne peut être attribué que si une aide ayant le même objet a été attribuée par une collectivité locale. Or la ville de Bourg-en-Bresse ne propose même pas une petite aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, aide qui pourrait être complétée par l'État selon la règle suivante :

- le montant de l'aide d'État ne peut excéder le montant de l'aide accordée par la collectivité locale ;
- le montant des 2 aides cumulées ne peut être supérieur à 20 % du coût d'acquisition ou 200 €.

Cette mesure de bon sens sera insérée dans nos mesures car des aides d'état existent pour les voitures électriques et le vélo électrique ne doit pas y échapper !

Promouvoir une culture vélo

Action n°6 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Beaucoup de cyclistes à Bourg-en-Bresse se trouvent chaque jour confrontés à un véhicule qui stationne sur les aménagements cyclables, annihilant d'un coup tous les investissements faits dans cette rue pour faciliter la circulation des vélos en toute sécurité. Un bel exemple les jours de marché avec l'avenue Maginot, où de nombreuses voitures stationnent sur le trottoir vers Bourg Habitat, obligeant les piétons à marcher sur la piste cyclable toute neuve! Et bloquant ainsi la circulation des cyclistes !! Quant aux forces de l'ordre municipales, sollicitées par téléphone, elles arrivent ou trop tard ou jamais....

C'est pourquoi je propose des pistes cyclables protégées dès que cela est possible pour empêcher tout empiètement de véhicule. La verbalisation doit se concentrer en priorité sur les voitures mal garées et non sur les dépassements de temps!

Commentaires généraux

Je propose une localisation GPS sur les futurs vélos Station (comme les trottinettes dans les grandes villes) associé à un code personnel : plus vous faites de km et plus vous utilisez votre vélo loué , plus vous avez des réductions sur certains événements culturels ! Pokemon go par ce biais a réussi à faire marcher des millions de jeunes , nous les remettons sur des vélos !